

SPÉCIFICITÉS COMPTABLES DES ASSOCIATIONS

Décrypter la réglementation ANC 2018 - 06

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Définir le périmètre d'application du plan comptable
- Appliquer l'évolution du plan comptable des associations
- Appliquer la réglementation en vigueur.

PUBLIC, PRÉ-REQUIS & NIVEAU

Associations :

- Services comptables & financiers

Cabinets d'expertise comptable :

- Commissaires aux comptes
- Experts-comptables & collaborateurs

Pré-requis : Bonne pratique des opérations comptables.

Niveau :

Professionnel Avancé Expert

MODALITÉS

Intervenant :

Expert-comptable associé, spécialiste du secteur associatif.

Méthodes et moyens pédagogiques :

Nombreux exemples issus de l'expérience du formateur qui permettent d'échanger sur les cas pratiques des stagiaires.

Moyens d'évaluation :

QCM de connaissances en fin de formation.

TARIFS par personne



1 JOUR
7 heures



Société	790 € HT
Cabinet d'expertise comptable	590 € HT
Formation intra (France entière)	Sur devis à partir de 1 900 € HT

ANALYSER LES FACTEURS D'INFLUENCE DU SECTEUR ASSOCIATIF

IDENTIFIER LES OBLIGATIONS COMPTABLES

SAVOIR PRÉSENTER LES COMPTES ANNUELS

TRAITER LES ENREGISTREMENTS COMPTABLES SPÉCIFIQUES

- Immobilisations
- Créances
- Trésorerie
- Fonds propres
- Résultat
- Subventions d'investissement
- Fonds dédiés
- Dettes
- Subventions
- Concours publics
- Dons manuels
- Mécénat
- Contributions financières
- Ressources liées à la générosité du public
- Contributions volontaires en nature.

Scannez pour choisir votre session de formation



Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande liée veuillez contacter notre référente : 04.93.72.66.90